

MOTION

Sur la situation viticole

La Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Orientales, réunie en session le 28 novembre 2023, sous la présidence de Mme Fabienne BONET,

CONSIDERANT l'intensité de la sécheresse et son impact sur la récolte 2023, faisant suite à une sécheresse en 2022, conduisant à la plus faible récolte historique pour les P-O.

CONSIDERANT que la récolte 2023 fait suite à 5 récoltes impactées par des aléas climatiques.

CONSIDERANT que la surface du vignoble départemental a fortement diminué, passant en 20 ans de 34 133 ha en 2003 à 18 500 ha en 2023.

CONSIDERANT la situation économique très difficile de la filière viticole.

S'INQUIETE des incidences de cette situation sur la pérennité des exploitations.

ALERTE sur le risque qu'une partie importante du vignoble départemental disparaisse dans les mois à venir.

DEMANDE une aide exceptionnelle sécheresse significative pour compenser la trésorerie des exploitations et aider les agriculteurs à passer ce cap difficile.

Perpignan, le 28 novembre 2023

POUR	18
CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

La Présidente,
Fabienne BONET

